

BLA BLA



Parution 13 juin 2017

Mesdames/ Messieurs

Veillez prendre note que pour alléger un peu notre tâche dorénavant seules les grandes lignes du procès-verbal seront inscrites dans le journal du BLA-BLA.

Le procès-verbal est sur le site de la municipalité : www.saints-martyrs-canadiens.ca

voulez prendre note que lors de la transcription il est possible que des erreurs se produisent donc ce n'est pas un document officiel.

DOSSIER ET RÉOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 1er mai 2017 à 19h00.

Sont présents : Les conseillers(ère) suivants : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Serge Breton et M. Pierre Boisvert.

Est absent : Le conseiller suivant : M. Serge Breton

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, secrétaire-trésorière et dg elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1^{er} mai 2017

1. Ouverture de l'assemblée

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du mois d'avril
3. Adoption du 2^e projet avec modification (Village)
4. Adoption finale du règlement de Zonage numéro 261
5. Contrat pour l'entretien de la pelouse
6. Avis motion Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité
7. Défense de Michel Prince suite à la poursuite remise par M. Jacques Parenteau
8. Rapport Inspecteur (Suivi de modification des règlements)
9. Rencontre d'information et d'échange avec le CIUSSSM CQ aura lieu aux dates, heure et lieu suivant : mardi 23 mai 2017 à 16 h Salle Sœur-Claire-Perreault Hôtel-Dieu d'Arthabaska
10. Calendrier pour la remorque radar de la MRC
11. Confirmation de Mme Caroline Marchand des règlements 263-264 conforme au Schéma.
12. Demande de la Municipalité de Ham-Nord rencontre sur les droits de carrières
13. Rencontre le 24 mai à Sté- Hélène de Chester Demande à la portée collective
14. Correction sur les demandes de dérogation en bande riveraine.

15. Confirmation du projet étudiant été 2017
16. Embauche à la Guérite (CV reçu)
17. Étagère au coût de 50.\$ de la clinique médicale
18. Dons de 3 classeurs provenant du CLD
19. Correspondance
20. Comptes du mois
21. Varia
 - a) Arbres et retrait de pneus sur la servitude
 - b) Creusage de fossés
 - c) Demande d'une carte de crédit
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal du mois de mai

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 avril 2017 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

4. Adoption du 2^e projet du règlement d'amendement au règlement de zonage

Sur proposition de M. Rémy, Larouche, conseiller appuyé par M. Michel Prince conseiller, le 2^e projet de règlement au zonage intitulé « Règlement n° 264 amendant le règlement de zonage n° 208 de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens », est adopté.

5. Adoption finale du règlement de Zonage numéro 261

Sur proposition de M. Michel Prince conseiller, appuyé par Mme Christine Marchand, conseillère, le règlement intitulé « Règlement n°261 amendant le règlement de zonage n° 208 de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens », est adoptée.

6. Contrat pour l'entretien de la pelouse

Attendu que Monsieur Robert Lemay a offert ses services concernant le tondage de la pelouse pour l'été 2017, au tarif de 13.00\$ l'heure.

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que les travaux soient exécutés par M. Robert Lemay au tarif de 13.00\$ l'heure pour l'été 2017.

7. Avis motion pour le Règlement # 265 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

Madame la conseillère Christine Marchand donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de déterminer le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

8. Défense de Michel Prince suite à la poursuite reçue de M. Jacques Parenteau.

M. Michel Prince se retire de la table du conseil pour discussion sur ce dossier à 19h 05.

Attendu que M. Jacques Parenteau a déposé une demande en justice introductive pour inhabilité à exercer la fonction de membre du conseil de toute municipalité pour une durée de cinq (5) ans contre M. Michel Prince conseiller municipal de Saints-Martyrs-Canadiens.

Attendu que l'article 711.19.1 du code municipal stipule que la Municipalité à l'obligation d'assumer la défense d'un membre du conseil.

Attendu que le procureur choisi est Me Claude Caron pour défendre M. Michel Prince dans cette poursuite.

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que la défense de M. Michel Prince dans ce dossier sera représentée par Me Claude Caron, avocat.

Que les frais encourus sont à la charge de la municipalité telle que prévu à l'article 711.19.1 du code municipal.

Monsieur Michel Prince est de retour à la table du conseil à 19h 10

9. Rapport Inspecteur

Les dossiers ont été discutés en ateliers de travail avec les élus.

10. Rencontre d'information et d'échange avec le CIUSSM CQ aura lieu aux dates, heure et lieu suivant : Mardi 23 mai 2017 à 16 h Salle Sœur-Claire-Perreault Hôtel- Dieu d'Arthabaska

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les frais de déplacement sont autorisés pour cette rencontre.

11. Calendrier pour la remorque radar de la MRC

La remorque sera sur notre territoire du 23 au 6 août 2017

12. Confirmation de Mme Caroline Marchand des règlements 263-264 conforme Au Schéma.

13. Rencontre le 24 mai à Sté- Hélène de Chester Demande à la portée collective

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les frais de déplacement sont autorisés pour cette rencontre.

14. Correction sur les demandes de dérogation en bande riveraine.

Attendu que plusieurs dérogations mineures ont été accordées dans le passé sans spécifier la distance de la bande riveraine suite à une dérogation obtenue.

Attendu que dans le but de régulariser la situation pour certaines demandes de dérogation déjà autorisée par le conseil municipal nous devons spécifier la modification de la bande riveraine selon chaque cas.

Attendu que nous devons apporter une correction à la distance concernant la bande riveraine à partir du lac Nicolet est diminué à

civique 50, chemin du Lac Nicolet la bande riveraine a été réduite à 67 pieds (20.43 m)

civique 36, chemin Gosford- Sud la bande riveraine a été réduite à 65 pieds (19.82 m)

civique 32, chemin du Lac Nicolet la bande riveraine a été réduite 72 pieds (22.0 m)

civique 76, Gosford –Sud la bande riveraine est réduite à 62 pieds (18.90 m)

civique 8 Gosford Sud la bande riveraine a été réduite à 23 pieds (7.02 m)

civique 48, Gosford Sud la bande riveraine a été réduite à 45 pieds (13.72 m)

civique 80, Gosford Sud la bande riveraine a été réduite à 63 pieds (19.21m)

civique 11, rue Paradis la bande riveraine a été réduite à 60 pieds (18.29 m)

Il est unanimement résolu par les conseillers que les corrections soit apportés aux dossiers ci-haut mentionnés.

15. Confirmation du projet étudiant été 2017

16. Embauche à la Guérite

Attendu que le seul CV reçu a été déposé par M. Jérôme Parenteau

Attendu que c'est la même personne que l'année dernière

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que l'embauche de M. Jérôme Parenteau pour être préposé à la guérite est acceptée conformément au projet étudiant été 2017.

17 Achat d'étagère au coût de 50.\$ de la clinique médicale

Attendu que la directrice générale a reçu cette offre de la clinique médicale

Attendu que frais encouru pour démonter et livrer sont à la charge de la municipalité

Attendu que l'achat est de 50.00\$

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les membres du conseil acceptent l'achat au montant de 50.00\$ et les autres frais encourus.

18. Dons de 3 classeurs provenant du CLD

Attendu que la directrice générale a reçu cette offre gratuite du CLD

Attendu que les frais de livraison sont à la charge de la municipalité

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les membres du conseil acceptent les classeurs et les frais de livraison.

19. Correspondance

1. Lettre de la période des demandes pour la TECQ
2. Confirmation de l'aide financière de 53 738.00\$
3. 12 Projets retenus et 10 000.\$ alloués par la MRC
4. Semaine de la sécurité civile 2017 du 7 au 13 mai
5. Avis public journal La Tribune
6. Avis public journal la Nouvelle
7. Ministère de l'environnement nouveau tari et nouvelles modifications
8. Rencontre du comité bassin versant du lac Aylmer

20. Comptes du mois acceptation

Il est résolu à l'unanimité. Que la liste des comptes ci-jointe totalisant un montant de **99 428.30 \$** soit accepté et payée, l'adjointe certifiant que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

Jocelyn Larrivée (repas cabane)	1 336.59
Société Canadienne des postes (Bla Bla)	32.63
Receveur Général du Canada (DAS)	934.55
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 523.71
Essor Assurances (prime annuelle)	20 306.70
Alain Laviolette, courtier (consultant ass.)	850.00
Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #1)	18 773.67
Ville de Victoriaville (entente intermunicipale - ingénierie)	5 271.61
OPEQ (ordinateurs - bibliothèque)	614.00

André Henri, maire	870.00
Michel Prince, conseiller	335.77
Christine Marchand, conseillère	335.77
Rémy Larouche, conseiller	335.77
Serge Breton, conseiller	335.77
Pierre Boisvert, conseiller	335.77
Bell Mobilité inc. (avril)	85.17
Buropro (avril)	544.44
Claude Caron Avocat inc. (mars)	5 242.86
Desjardins Sécurité Financière (mai)	940.36
Épicerie du Coin (avril)	297.11
Entretien Général Lemay (travaux chemins, balayage)	666.86
Excavation Marquis Tardif inc. (6e vers. déneigement)	15 637.13
Gesterra (février, mars, avril)	11 818.04
Groupe Environex (mars)	119.01
Hydro-Québec (éclairage public / mars)	252.04
Communication 1er choix inc. (câble iPhone)	34.44
FQM (transport par Dicom)	21.65
Génératrice Drummond (entretien - inspection 2017)	449.55
Médias Transcontinental (avis public)	637.88
Municipalité St-Fortunat (remb. dépôt chambre / congrès)	259.42
N. Faucher Entrepreneur Électricien (égouts - vérifier pompe)	220.75
Ville de Victoriaville (entente service loisir & culture)	1 229.28
Total du salaire de la D.G. :	2 140.20
Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	5 639.80
TOTAL :	99 428.30 \$

Varia a) Enlèvement des pneus et plantation des arbres sur la servitude du 469 Route 161.

Attendu que le coût prévu pour réaliser lesdits travaux sont d'environ 1000.\$

Attendu que la hauteur des arbres doit varier entre 5 à 10 pieds

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents.

Que le conseil municipal accepte les coûts prévus pour réaliser les travaux sur la servitude municipale sont d'environ 1 000.\$

b) Creusage de fossés

Attendu que le nettoyage du fossé sur la servitude de la municipalité qui passe derrière le 29, rue Principale doit être réalisé.

Attendu que le coût prévu est d'environ 500.\$

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que le conseil municipal accepte les coûts prévus pour réaliser les travaux sur la servitude municipale au montant d'environ 500.\$

c) Demande d'une carte de crédit

Attendu que pour éviter des remboursements suite à des achats exécutés pour la municipalité par les employés ou élus municipaux.

Attendu qu'une carte de crédit est demandée au montant de 5 000.\$

Attendu que la directrice générale Mme Thérèse Nolet Lemay est la personne nommée pour l'utilisation de cette carte au nom de la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

Attendu que la demande sera faite auprès de la caisse Populaire Desjardins.

En conséquence il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que la municipalité demande une carte de crédit d'une valeur de 5 000.\$

Que Madame Thérèse Nolet Lemay est nommée comme personne autorisée pour l'utilisation de cette carte au nom de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

21. Période de questions

Cette résolution a été omise d'être inscrite au procès-verbal du 3 avril 2017.

FORMATION D'UN COMITÉ POUR LA SÉCURITÉ CIVILE.

M. André Henri, maire

Mme Thérèse Nolet Lemay dg & secrétaire trésorière

M. Michel Prince, conseiller

Mme Christine Marchand, conseillère

M. Pierre Boisvert, conseiller

M. Rémy Larouche, conseiller

M. Serge Breton, conseiller

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents

Que les personnes nommées sont les membres du comité de la sécurité civile de notre municipalité.

22. Levée de l'assemblée

Proposée par M. Rémy Larouche à 19 h40



*La bibliothèque
municipale
Aura prochainement un
nouveau projet Artha-livres
«Boîte à livre»*

*LA BOÎTE À LIVRE SERA PLACÉE DANS L'ABRI
POSTAL*

*C'EST UN PROJET RÉALISÉ EN
COLLABORATION AVEC LA M.R.C
D'ARTHABASKA*

*Nous vous invitons à venir à la
bibliothèque de Saints-Martyrs-
Canadiens*

*Principalement en cette belle saison
estivale.*

*Une très belle collection de livre est
disponible pour agrémenter vos loisirs.*

Merci au bénévoles!



INSCRIPTIONS EN TOUT TEMPS

Cours offerts à Saints-Martyrs-
Canadiens

Roxanne Benfeito

Diplômée en enseignement
yoga classique

Roxb3003@gmail.com

Tel : 819 740-3567

**MESSAGE IMPORTANT
ÉLECTION 2017
NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES
NON RÉSIDENTS**

Avant le 1^{er} septembre 2017, j'informe chaque propriétaire unique ou copropriétaire indivis d'un immeuble non déjà inscrit de son droit d'être inscrit sur la liste électorale

(a.55.2-PRÉ-18)

**Pour plus d'information communiquez avec
Thérèse Lemay dg au numéro téléphone suivant
819-344-5171.**

Candidat à la prochaine élection

CANDIDAT

61. Est éligible à un poste de membre du conseil de la municipalité toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de celle-ci et qui réside de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins les 12 derniers mois le 1^{er} septembre de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale.

1987, c. 57, a. 61; 1999, c. 25, a. 7; 2009, c. 11, a. 84; [2016, c. 17, a. 45](#)

**Les mises en candidatures seront ouvertes du 22
septembre au 6 octobre 2017 à 16h30**



*Régie Intercommunale
D'Incendie des 3 Monts*



MESSAGE IMPORTANT

***Avant de faire des feux à ciel ouvert
Il est très important de demander un permis
c'est gratuit!***

***Présentez-vous au bureau municipal
Pour rencontrer l'inspecteur municipal avant
de commencer.***



LE PERMIS EST OBLIGATOIRE DU 15

AVRIL AU 15 OCTOBRE.



La Régie Incendie des 3 Monts souligne ses 15 ans

Fondée en mars 2002 par les municipalités de Sts-Martyrs-Canadiens, St-Fortunat et Ham-Nord et à laquelle les municipalités de St-Adrien (2012) et Notre-Dame-de-Ham (2014) se sont également greffés au fil des ans, la Régie intermunicipale d'Incendie des 3 Monts a souligné ses 15 ans de fondation lors d'une « soirée reconnaissance » tenue le 26 mai dernier. (Merci à M. Toni Marcotte et Mme Thérèse Lemay pour l'organisation de cette soirée). Ce fut donc une belle occasion pour les représentants des 5 municipalités et la trentaine de pompiers volontaires présents de se rencontrer et de fraterniser. Lors de cette soirée remplie de surprises, chaque pompier volontaire a reçu une médaille sur laquelle est indiqué le nombre d'années de services.

Mention spéciale pour 20 ans de service et plus

La Régie Incendie a également souligné de belle façon les pompiers ayant cumulé plus de 20 ans d'expérience en leur remettant une médaille nommée « Médaille de pompiers pour services distingués ». L'attribution de la médaille de pompiers pour services distingués fait partie du Régime canadien de distinctions honorifiques et relève du Bureau du gouverneur général du Canada. Recevoir un tel honneur témoigne d'une conduite exemplaire de même que des longs et exceptionnels états de service de ceux et celles qui occupent des professions à haut risque.

Souignons donc les membres de l'équipe actuelle ayant cumulé plus de 20 ans d'expérience. (M. Pascal Guay, M. Toni Marcotte, M. Marquis Therrien, M. Yves René, M. Bobby Dubois, M. Pierre Corriveau, M. Adrien Gagnon, M. Noël Côté). Nous ne pouvons passer sous silence la

remarquable implication de M. François Marcotte ayant cumulé 40 ans de service, sans oublier notre doyen, M. Michel Nolet, ayant débuté son implication au sein du service incendie en 1970, célébrant du même coup ses 47 ans de service. Bravo à François et Michel...

Une autre belle mention

La Régie Incendie a également profité de cette belle soirée pour souligner l'implication de 2 anciens « Chefs pompiers » du service Incendie de la municipalité d'Ham-Nord, soit M. Gérald Lehoux et M. Paul Taschereau. Une très belle mention pour les 2 principaux intéressés, qui ont été, disons-le, pris par surprise.



***L'équipe au complet avec les deux
anciens chefs***

M. Gérald Lehoux & M. Paul Taschereau



Les deux anciens chefs

M. Gérald Lehoux et M. Paul Taschereau

***Accompagnés de Mme Annie Tardif attaché
politique de M. Alain Rayes,***

***M. Toni Marcotte, directeur adjoint,
Technicien en Prévention Incendie***

M. François Marcotte, maire d'Ham-Nord.

Horaire des festivités de la Fête nationale

Vendredi 23 juin 2017

16h00 Concours de pavoisement / Rallye

Décorez vos maisons et vos terrains et inscrivez-vous à la municipalité, pour avoir la chance de gagner des prix en argent par tirage au sort. (1 prix de 25.00\$ et 1 prix de 15.00\$).

Participez aussi à notre rallye et courez la chance de gagner des cadeaux. (Tirage au sort parmi tous les participants, bonnes ou mauvaises réponses !).

16h00 Promenade en calèche

Des balades dans le village en calèche (voiturette) vous seront offertes **gratuitement** jusqu'à 17h30. Accessible pour les petits et grands. Depuis plusieurs années nous avons cette activité et elle est très appréciée de tous. **En cas de pluie, cette activité sera annulée.**



16h00 Jeu gonflable

Allez les jeunes, venez essayer notre super jeu gonflable la « course des héros ». Une course à obstacles avec en finale une glissade. Apportez-vous **une paire de bas**, car aucun soulier ne sera toléré dans le jeu. La surveillance d'un adulte est obligatoire. **En cas de pluie, cette activité sera annulée.**

17h30 Levée du drapeau

Discours du maire et d'autres invités.

18h00 Souper méchoui (Buffet Lise)

Vous devez réserver vos places à la municipalité au 819-344-5171 (**le nombre de places est limité à 100, faites vite!**). Le coût est de **12.00\$** pour les adultes, **4.00\$** pour les 6 à 10 ans et **2.00\$** pour les 1 à 5 ans. **Aucun billet ne sera vendu à la porte !**

20h00 Surprises & gâteries (petits & grands)

Machine à barbe à papa et à popcorn sur place et c'est **gratuit!** Plusieurs tirages de cadeaux, grâce à nos généreux commanditaires, etc. Plaisir garanti pour les petits et les grands.

20h30 Soirée dansante (Duo Francine et Olivier)

Terminez votre soirée en dansant avec le duo Francine Royer et Olivier Tardif. Cette activité vous est aussi offerte **gratuitement** et durant l'intermission, il y aura des tirages de prix de présence. (Bière sur place)

22h00 Feu de joie

On allume le feu.

Visite de nos députés durant les festivités

Pour plus d'information : 819-344-5171
sonia.lemay@saints-martyrs-canadiens.ca



CONCOURS DE PAVOISEMENT

DÉCOREZ VOS RÉSIDENCES ET TERRAINS

Nous vous invitons à décorer vos résidences aux couleurs : **bleu, blanc et jaune**. De plus, courez la chance de gagner des prix en argent pour votre participation. Vous devez obligatoirement vous inscrire à la municipalité au 819-344-5171 ou directement au bureau municipal, pour participer au tirage. Un premier prix de **25.00\$** et un autre prix de **15.00\$** seront pigés au hasard, parmi toutes les inscriptions reçues. (N'oubliez pas de vous inscrire...)

Nous avons également reçu des petits drapeaux que nous pouvons vous donner pour décorer vos pelouses et vos maisons. Nous avons aussi des ballons que nous pouvons vous donner. Informez-vous à la municipalité à Sonia au 819-344-5171. (Quantité limitée)



Bénévoles recherchés

**Nous avons besoin de bénévoles les 22 et 23 juin,
pour la décoration intérieure de la salle, du
terrain, etc. Pour information 819-344-5171.**

Merci! à nos députés



SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francs



**Alain
RAYES**
Député de Richmond-Arthabaska

   alain.rayes@parl.gc.ca
alainrayes.ca

819-751-1375 | 1-877-751-1375 (sans frais)

3, rue de la Gare, C.P. 6, **Victoriaville** (Qc) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, **Asbestos** (Qc) J1T 2W4
22-A, rue Saint-Georges, **Windsor** (Qc) J1S 2L7

Merci! à nos partenaires majeurs



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois



- **Gestion Hugues Champagne enr.
(Carrière Sts-Marthys enr.)**
- **Claude Caron avocat inc.**
- **Excavation Marquis Tardif inc.**
- **Don anonyme**
- **Accomodation Le Gazstore inc.
(Warwick)**
- **Camp Beauséjour**
- **Dr Jacques Faucher MD inc.**
- **Entretien Général Lemay (Patrick)**
- **Épicerie du Coin**
- **Érablière Re Pau**
- **N. Faucher Entrepreneur Électricien**
- **Essor assurance**
- **Tremblay Bois Mignault**
- **Groupement Forestier Ham-Nord**
- **Danielle Rivard**

Merci également à plusieurs autres partenaires à venir, qui seront publicisés lors de nos activités et dans notre prochaine édition du Bla Bla, incluant les commanditaires reçus suivants

Avis public

La Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens requiert des soumissions pour :

Asphaltage

Objet du contrat : la Municipalité projette d'effectuer des travaux d'asphaltage dans le but de pavé une partie du Chemin Gosford Sud, située en bordure du Lac Nicolet à Saints-Martyrs-Canadiens sur une longueur totale d'environ +/- 1 km. Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux tels que d'écrit au devis.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d'ouverture des soumissions : **le 3 juillet 2017, 16h**

Lieu du dépôt des soumissions : 13, chemin du Village Saints-Martyrs-Canadiens GOP1A1

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Nom Thérèse Lemay
Directrice générale
Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens

Mots cachés

Les accessoires du cycliste



Retrouver tous les mots cachés dans la grille de lettres :

p	o	c	a	p	e	b	e	t	o	n	c
b	c	r	p	c	i	c	i	o	a	d	u
a	i	p	s	c	a	a	s	q	u	e	i
b	e	d	o	m	u	s	e	t	t	e	s
i	i	n	n	m	d	q	q	r	a	t	s
d	s	v	n	a	p	u	u	u	s	é	a
o	t	r	e	f	l	e	c	t	e	u	r
n	n	m	t	o	l	l	i	a	m	é	d
a	a	o	t	u	j	d	n	e	i	r	e
r	g	r	e	l	o	g	u	e	n	u	a
a	a	l	u	n	e	t	t	e	s	t	v
c	a	b	i	t	i	r	u	c	u	s	e

bidon - casque - cuissard - gants - lunettes
maillot - musette - pompe - reflecteur - sonnette

PROJET DES BOUES SEPTIQUE

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018

<i>Municipalité</i>	<i>Vidange sélective</i>	<i>Vidange totale</i>	<i>Déplacement inutile</i>
	<i>Total</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Sainte-Hélène-de-Chester	117.98 \$	149.44 \$	68,00 \$
Daveluyville	114.97 \$	139.30 \$	68,00 \$
Maddington	114.97 \$	139.30 \$	68,00 \$
St-Albert	115.69 \$	144.93 \$	68,00 \$
Saint-Christophe- d'Arthabaska	113.94 \$	140.46 \$	68,00 \$
Sainte-Clotilde-de-Horton	118.22 \$	149.52 \$	68,00 \$
Sainte-Élisabeth-de-Warwick	117.45 \$	149.21 \$	68,00 \$
Saint-Louis-de-Blandford	114.97 \$	139.30 \$	68,00 \$
Saint-Norbert-d'Arthabaska	113.86 \$	141.54 \$	68,00 \$
Saint-Rémi-de-Tingwick	120.21 \$	151.10 \$	68,00 \$
Saint-Rosaire	114.97 \$	139.30 \$	68,00 \$
Saint-Samuel	114.97 \$	139.30 \$	68,00 \$

Sainte-Séraphine	120.95 \$	152.31 \$	68,00 \$
Saint-Valère	114.97 \$	139.30 \$	68,00 \$
Tingwick	118.54 \$	150.00 \$	68,00 \$
Victoriaville	114.80 \$	139.31 \$	68,00 \$
Warwick	117.14 \$	146.33 \$	68,00 \$
Chesterville	117.76 \$	148.54 \$	68,00 \$
Notre-Dame-de-Ham	117.80 \$	152.18 \$	68,00 \$
Saints-Martyrs-Canadiens	122.85 \$	160.40 \$	68,00 \$
Ham-Nord	119.72 \$	155.12 \$	68,00 \$
Kingsey Falls	124.48 \$	158.27 \$	68,00 \$

* Prix à compter du 1er
janvier 2018

** Indexation 2 % au 1er
janvier 2019

**CETTE PUBLICATION EST REMISE A
TITRE D'INFORMATION DU PROJET.**

AVIS IMPORTANT

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ
LUNDI LE 26 JUIN REPRISE DU CONGÉ
DE LA FÊTE NATIONALE LE 24 JUIN.**

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ
VENDREDI LE 7 JUILLET REPRISE DU
CONGÉ DE LA CONFÉDÉRATION DU
1^{ER} JUILLET**

MERCI

**MERCI AUX BÉNÉVOLES QUI S'OCCUPENT
MERVEILLEUSEMENT BIEN DES ROCAILLES
AUX ENTRÉES DU VILLAGE.**

SINCÈRES CONDOLÉANCES

**Nos sincères condoléances à M. Samuel Lebrun et à sa
famille suite au décès de son frère.**

PUBLICITÉ

DEGRANDPRÉ : Puits artésiens

Tel : 819-740-9110 / 1-888-797-3286

M. Samuel St-Pierre Directeur-général.

CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646

CONSTRUCTION GÉRALD JUTRAS (RBQ 5671-9313-01)

Tel : 819-552-2044

CARRIÈRE SANTS-MARTYRS ERG

Tel : 819-344-5213

ÉBÉNISTERIE C. ST-LAURENT INC

TEL : 819-740-9283

ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)

TEL: 819-352-0226

ÉPICERIE DU COIN

TEL : 819-464-2829

ORCHESTRE DUO ARMEL & LUCETTE

TEL : 418-458-2790

DANY LEROUX DÉCORATEUR

TEL : 819-464-2829

YOGA INSPIRATION

ROXANNE BENFITO, ENSEIGNANTE

Tel : 819-740-3567

**OFFRE DE SERVICES POUR EFFECTUER
DES TRAVAUX SAISONNIER.**

M. DENIS HOULE

819-801-6634